



GUIDE D'ENQUÊTE AUPRÈS DE PROFESSIONNELS

C'est le moment de confronter l'image que vous avez du métier à ses réalités.

Il est nécessaire de rencontrer plusieurs professionnels ; à la fois des employeurs et des titulaires de poste afin de recueillir des informations et confronter des avis éventuellement différents. **Cette étape est déterminante : elle vous permet de valider ou non votre projet.**

Ces rencontres peuvent prendre la forme d'entretiens en face à face ou téléphoniques, d'une durée en moyenne d'un quart d'heure à une demi heure.

Voici une proposition de points à aborder :

Les activités

- Comment se déroule une journée type ? Quelles sont les activités quotidiennes et celles qui sont plus ponctuelles ?
- Quels sont les outils et/ou machines utilisés ?
- Avec qui le travail se réalise t-il ?
- Quels sont les responsabilités attribuées et le degré d'autonomie nécessaire ? Quelle est la place du salarié dans l'organigramme ?
- Quelles sont les activités les plus plaisantes, intéressantes ? ou au contraire les moins ? les activités faciles ? difficiles ?

Les conditions de travail

- Quels sont les horaires (temps plein, temps partiel, horaires irréguliers, travail de nuit, amplitude ...) ?
- Le travail se réalise t-il seul ou en équipe ? avec ou sans déplacement ? à l'intérieur ou à l'extérieur ?
- Y a-t-il des contre-indications dans l'exercice du travail ? est-ce un métier à risque ?
- L'environnement du travail est-il calme ou non ?

Les compétences et qualités requises

- Quelles sont les connaissances à posséder ?
- Les compétences et expériences nécessaires ?
- Les capacités ou qualités personnelles, relationnelles requises ? (sens de l'organisation, de la communication, discrétion, autonomie, résistance au stress ...)

Les conditions d'accès, rémunération et évolution de carrière

- Quel est le niveau de formation ou le diplôme requis ? (si oui, intitulé).
- Y a-t-il un ou des organismes de formation reconnus dans le domaine ?
- Une expérience est-elle demandée ? (si oui, sa durée).
- Sous quel type de contrat est-on embauché ? (CDD ; CDI ; vacation ; intérim...).
- Le salaire est-il fixe ou comporte-t-il une partie variable ? est-il évolutif ?
- Quelles sont les perspectives d'évolution ?

Les conseils, démarches à réaliser

- Que pensent les professionnels de votre projet ?
- Quels conseils vous donnent-ils ?
- Quels autres professionnels pourriez-vous rencontrer ?
- Quelles démarches pourriez-vous effectuer ?

Les informations recueillies vous permettent d'analyser les écarts entre votre profil et celui du poste ; et de mesurer la perception des professionnels quant à la pertinence de votre projet.